

Conseil communal du jeudi 28 mai 2020 à 20.00 heures

Le président du conseil vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 28 mai 2020 à 20h00 dans la salle de réunion du centre administratif communal. Les mesures de distance sociale et d'hygiène seront appliquées au maximum.

Afin d'optimiser l'application des mesures contre le coronavirus, seul un public limité peut être admis. Un maximum de 4 citoyens intéressés sont admis, 4 membres de la presse et le commissaire d'arrondissement. Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance par info@devoor.be si vous souhaitez assister à la session. La priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent en premier.

Ordre du jour

Séance publique avec public limité

1. Ratification du règlement relatif à la réunion publique avec un public limité

Le mercredi 20 mai 2020, le bourgmestre a pris un arrêté sur base des articles 134§1 et 135§2 de la Nouvelle Loi communale relative à l'organisation physique du conseil communal et du conseil public d'aide sociale par laquelle la présence d'un public limité est autorisée. De cette manière, les mesures van distanciation sociale peuvent être garantie. Il est demandé au conseil de bien vouloir entériner cet arrêté.

2. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points figurant à l'ordre du jour du conseil. Il y sera répondu par le bourgmestre et les échevins.

3. Arrêté en vue de la diminution de la pression fiscale pour l'exercice 2020 en faveur du secteur du tourisme fouronnais, suite aux mesures relatives à la lutte contre le coronavirus COVID-19

Suite à la décision du collège des bourgmestre et échevins du 19 mars 2020, un arrêté est proposé au conseil communal ayant pour objet la diminution de la pression fiscale pour le secteur du tourisme pour l'exercice 2020, et ce en conséquence des mesures relatives à la lutte contre le coronavirus COVID-19. Plus spécifiquement, la proposition vise à supprimer les impôts suivants pour l'exercice 2020 : taxe de séjour, taxe sur les terrains de camping, taxe sur l'occupation du domaine public et de la voie publique : section B terrasses.

4. Approbation des comptes annuels 2019 de la commune de Fouron

Les comptes annuels 2019 de la commune de Fouron sont soumis à approbation.

5. Approbation des comptes annuels 2019 du CPAS de Fouron

Les comptes annuels 2019 du CPAS de Fouron sont soumis à l'approbation du conseil communal.

6. Adoption de la modification du plan pluriannuel 2020-2025 n° 1 : partie commune

Il est demandé au conseil communal d'adopter sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 modifié. Le projet de modification ainsi que la documentation ont été fournis aux conseillers quinze jours avant le conseil.

7. Approbation de la modification du plan pluriannuel 2020-2025 n° 1 : partie CPAS

Après que le conseil communal ainsi que le conseil public d'aide sociale aient chacun adopté leur propre part du plan pluriannuel 2020-2025 modifié, le conseil communal doit approuver la partie du plan pluriannuel adopté par le conseil public d'aide sociale. Ainsi, la modification du plan pluriannuel est adoptée de manière définitive.

8. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église Saint-Martin de Fouron-Saint-Martin

Les comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Saint-Martin de Fouron-Saint-Martin sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Saint-Martin (Fouron-Saint-Martin)	€ 553,59	€ 5.609,31	€ 0,00	€ 123.270,99

9. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église Saint-Pierre de Teuven

Les comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Saint-Pierre de Teuven sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Saint-Pierre (Teuven)	€ 11.743,74	€ 10.338,37	€ 0,00	€ 0,00

10. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église Sint-Héribert Remersdael

De comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Saint-Héribert de Remersdael sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Saint-Héribert (Remersdael)	€ 10.209,53	€ 23.881,90	€ 3.826,67	€ 0,00

11. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église N-D de l'Assomption de Mouland

Les comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Notre-Dame de l'Assomption de Mouland sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Notre-Dame de l'Assomption (Mouland)	€ 27.627,46	€ 2.783,81	€ 0,00	€ 42.823,67

12. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église Saint-Lambert de Fouron-le-Comte

Les comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Saint-Lambert de Fouron-le-Comte sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation	Investissements
--	--------------	-----------------

	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Saint-Lambert (Fouron-le-Comte)	€ 0,00	€ 12.950,72	€ 0,00	€ 0,00

13. Avis concernant les comptes annuels 2019 - fabrique d'église Saint-Pierre de Fouron-Saint-Pierre

Les comptes annuels 2019 de la fabrique d'église Saint-Pierre de Fouron-Saint-Pierre sont proposés pour avis au conseil communal. Ci-dessous, un aperçu récapitulatif des subventions communales et des excédents concernant l'exercice comptable 2019.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>	<u>Subvention comm.</u>	<u>Excédent</u>
Saint-Pierre (Fouron-Saint-Pierre)	€ 27.282,40	€ 3.293,80	€ 0,00	€ 19.773,06

14. Rectification : Convention entre la commune de Fouron, la fabrique d'église Fouron-le-Comte et l'Evêché d'Hasselt

Attendu qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la convention conclue entre la commune de Fouron, la fabrique d'église Saint-Lambert et l'Evêché d'Hasselt relative aux représentants agissant au nom de la commune de Fouron, nous procédons par la présente à la rectification de cette erreur. Au niveau du contenu, la convention demeure inchangée, telle qu'approuvée lors du conseil communal du 7 mai 2020.

15. Modification des statuts du conseil du CPAS

Les statuts sont modifiés et clarifiés sur un certain nombre de points. Il est demandé au conseil de marquer son accord avec cette modification.

16. Prise de connaissance de l'arrêté de suspension du 20.04.2020 par le gouverneur

En date du 20.04.2020, le gouverneur a suspendu l'article 3 de la décision du conseil communal du 23.01.2020 relatif à la question de la participation communale de la fabrique d'église de Fouron-le-Comte. Le conseil communal en est informé et il lui est demandé soit de justifier, soit de retirer l'article en question.

17. Prise de connaissance du rapport du comité de concertation commune-CPAS du 12.05.2020

Le conseil est prié de prendre connaissance du rapport du comité de concertation du 12 mai 2020 entre la commune et le CPAS.

18. Surveillance par caméras des bâtiments communaux

En 2012, la commune a installé des caméras de surveillance dans et autour de la maison communale. Ces caméras ont été renouvelées récemment. Dans le même temps, un élargissement a été réalisé par le placement de caméras de surveillances dans et autour du centre technique. Il est demandé au conseil communal de prendre connaissance du nouvel avis du chef de corps ff. et d'approuver la politique de surveillance par caméras.

19. Rapport relatif aux plaintes 2019

L'article 303 du décret flamand relatif à l'administration locale stipule que le directeur général est tenu de rédiger un rapport annuel concernant les plaintes introduites contre la commune. Le conseil communal en prend connaissance.

20. Prolongation de l'application du règlement de subside communal aux associations

Les règlements de subsides communaux au bénéfice des associations sportives, culturelles et de la jeunesse ont cours jusqu'à l'exercice 2019 inclus. Il est demandé au conseil communal de prolonger ces règlements d'un an à titre de mesure transitoire.

21. Fluvius, renouvellement du circuit électrique à Fouron-Saint-Pierre

En 2020-2021, le département égouttage de Fluvius va scinder le réseau d'égout à Fouron-Saint-Pierre avec l'aménagement d'une buse de collecteur d'évacuation par temps sec le long de la rue Saint-Pierre, Zwaan, Drink, Peerds, Brabant, Rullen. Ainsi, Fluvius aura une possibilité de synergie de poser les câbles électriques en enterré, principalement la ligne 15 kV reliant Crutzberg, via la rue Saint-Pierre à Rullen.

Pour ce faire, Fluvius va construire 2 nouvelles cabines de transformateur, lesquelles devront ensuite être raccordées au réseau basse tension de surface. Lors de ces travaux, des câbles de basse tension et d'éclairage public pourront également être posés en enterré en certains endroits, moyennant une participation financière de la part de la commune. Il est demandé au conseil communal de bien vouloir approuver ce projet.

22. Vente publique de véhicules et d'éclairages devenus obsolètes

Il est demandé au conseil de bien vouloir approuver la vente publique d'un certain nombre de biens communaux et, à cet effet, de collaborer avec la société I&O Auctions.

23. Assemblée générale de Woonzo - approbation de l'ordre du jour

Woonzo organise une Assemblée générale le 13 juin 2020. Il est demandé au conseil d'approuver l'ordre du jour.

24. Invitation à l'Assemblée générale de Limburg.net - 24.06.2020 - approbation ordre du jour

Le conseil communal est prié de bien vouloir approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Limburg.net prévue le 24 juin 2020.

25. Ethias - Assemblée générale ordinaire 2020

Ethias invite la commune de Fouron à son Assemblée générale ordinaire de 2020. Il est demandé au conseil communal d'approuver l'ordre du jour.

26. De Lijn – 29ème Assemblée générale, ratification

Ratification de la décision du collège du 14 mai relative à l'approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale des actionnaires de De Lijn prévue le 26 mai 2020.

27. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2019 - Interlokale Vereniging Plaatselijke Groep Haspengouw - PDPO III (Association interlocale du Groupe local de Hesbaye)

Le rapport annuel 2019, ainsi que les comptes annuels 2019 de l'Interlokale Vereniging Plaatselijke Groep Haspengouw – PDPO III, doivent être approuvés par le conseil communal.

28. Achat d'équipements techniques : Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter

Le conseil communal est prié de bien vouloir donner son approbation au devis d'achat et aux conditions de passation relatifs à l'achat des équipements techniques destinés au service Travaux publics.

29. Achat de matériaux de construction : Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter

Le conseil communal est prié de bien vouloir donner son approbation au devis d'achat et aux conditions de passation relatifs à l'achat matériaux de construction destinés au service Travaux publics.

Avec nos salutations collégiales,

Rik Tomsin

Président